transfair
Ton syndicat

Nous sommes là pour toi : avant, pendant et après le départ à la retraite

L'amélioration des conditions sociales des aîné-e-s ne va pas de soi. Il s'agit d'une lutte de tous les instants, au niveau syndical et politique. C'est pourquoi une adhésion à transfair, même après le départ à la retraite, est dans ton intérêt. Plus nous représenterons de membres, plus notre politique aura de l'effet.

C’est pourquoi il vaut la peine d’être et de rester membre de transfair, même dans la troisième phase de sa vie.

transfair s’engage pour

- ✓ des conseils et une protection juridique pour tes questions sur les assurances sociales (AVS, AI, caisse de pensions)
- ✓ l’obtention des prestations d’assurances dues
- ✓ l’adaptation des rentes au renchérissement et à l’évolution des salaires réels
- ✓ des primes d’assurance maladie justes

transfair t’offre

- ✓ des conseils et une protection juridique pour tes questions sur les assurances sociales (AVS, AI, caisse de pensions)
- ✓ la défense de tes intérêts
- ✓ des manifestations culturelles, conviviales et thématiques
- ✓ des informations sur des sujets d’actualité à travers le magazine transfair et des newsletters
- ✓ la participation gratuite à deux journées de formation par an, dans le cadre du programme de formation ARC
- ✓ une cotisation favorable de seulement 15 francs (plus contribution de section)
- ✓ tu continues à profiter de la plupart des conditions préférentielles même après ton départ à la retraite

transfair
Ton syndicat

transfair | Hopfenweg 21 | Case postale | 3000 Berne 14
T 031 370 21 21 | info@transfair.ch | www.transfair.ch

En savoir plus et rester membre